



CONVENTION ON WETLANDS
CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES
CONVENCIÓN SOBRE LOS HUMEDALES
(Ramsar, Iran, 1971)

Le Secrétaire général

Aux Chefs des Autorités administratives
et Points focaux nationaux Ramsar

Gland, le 20 janvier 2012

Réf. ANT/mik

Objet : Perspectives pour 2012 pour la Convention de Ramsar

Madame,
Monsieur,

Au début d'une nouvelle année, il est d'usage de prendre quelques instants pour faire le bilan de l'année passée et pour anticiper les activités de l'année qui commence. Je saisis aussi cette occasion pour remercier tous les Chefs des Autorités administratives et tous les Points focaux de leur coopération avec le Secrétariat Ramsar en 2011 et de les féliciter des progrès accomplis en faveur des zones humides.

L'année 2011 a vu se développer des éléments significatifs pour l'avenir de la Convention, notamment dans la préparation de la 11^e session de la Conférence des Parties contractantes (COP11), qui aura lieu à Bucarest, Roumanie, du 6 au 13 juillet 2012. Quatre des cinq réunions régionales préparatoires à la COP11 ont en effet déjà eu lieu, permettant aux Parties contractante d'exprimer leurs opinions et de débattre de leurs priorités.

A sa 43^e réunion à fin octobre-début novembre 2011 (SC43), le Comité permanent a examiné des questions de la plus haute importance pour la Convention, notamment celles relatives à l'équilibre financier et à la réforme administrative. En parallèle à la célébration pendant l'année du 40^e anniversaire de la Convention, une réflexion a été initiée sur une vision à long terme pour la Convention.



./.

Nous souhaitons que 2012 permette à nos Parties contractantes de traiter toutes ces questions de la manière la plus efficace. Nous espérons également que toutes les Parties contractantes participent à la COP11 de Ramsar et soutiennent les efforts entrepris pour faire face aux défis auxquels la Convention fait face.

Je saisis cette occasion pour rappeler mon courrier du 22 décembre 2012 appelant les Parties contractantes à soutenir financièrement, dans la mesure de leurs moyens, les activités vitales de la Convention. Je renouvelle ici cette demande, car il est crucial que, notamment, toutes les Parties contractantes puissent participer à la COP11 en dépit des difficultés financières actuelles. Toute contribution volontaire est la bienvenue, quel qu'en soit le montant. En outre, je remercie d'avance tous ceux qui pourraient prendre en charge leur participation à la COP11 plutôt que d'avoir recours à un financement de la Convention, ainsi que ceux qui pourraient contribuer à prendre en charge des participants d'autres Etats membres.

Finalement, je me réjouis de vous rencontrer tous à Bucarest en juillet, où se décidera l'avenir de la Convention.

Avec mes vœux les plus sincères pour une bonne année 2012, pour vous et vos proches et pour la Convention et les zones humides.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Anada Tiéga

